



Genève, le 6 novembre 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Cérémonie de remise des certificats GRTA 2025

Les restaurants labellisés GRTA poursuivent leur engagement en faveur du développement durable en privilégiant des produits locaux et de saison. Cette année encore, le canton est fier d'honorer les établissements qui, à travers leurs plats, mettent en avant les productrices et producteurs de la région genevoise tout en invitant leurs clientes et clients à découvrir une cuisine savoureuse, responsable et ancrée dans le territoire.

Célébrer les nouveaux restaurants labellisés et l'agriculture genevoise

La cérémonie de remise de leur certificat GRTA 2025 "Les Toqués", organisée ce jour au Domaine des Vignolles à Bourdigny, célèbre l'engagement des quarante et un nouveaux restaurants labellisés en faveur d'une alimentation de qualité et d'une agriculture locale et de proximité. Ils rejoignent ainsi un réseau de 527 établissements labellisés au total.

Depuis sa création en 2004, la marque de garantie GRTA est devenue un véritable porte-drapeau de l'agriculture genevoise. Fort de plus de 1500 produits certifiés et d'un réseau de 360 entreprises actives dans la production, la transformation et la distribution, le canton s'engage activement dans le développement de GRTA à travers des actions concrètes.

Genève Région – Terre Avenir en quelques chiffres

- Plus de 1500 produits certifiés
- 360 utilisateurs (producteurs, transformateurs, distributeurs)
- 527 restaurants labellisés (établissements scolaires, restauration collective, restaurants d'entreprises et commerciaux)
- Plus de 12,3 millions de repas servis
- En 10 ans, +5% d'utilisateurs, +500 restaurants et 2 nouvelles filières de produits (bois et poisson)
- Un chiffre d'affaires annuel de 40 M de francs
- Plus de 2000 enfants sensibilisés avec les animations GRTA chaque année.

Genève Région – Terre Avenir en quelques dates clés

- 2004: création de la marque
- 2005: entrée en vigueur de la loi sur la promotion de l'agriculture
- 2006: premier contrat de prestations de l'OPAGE et élargissement de la promotion à

l'ensemble des produits agricoles de Genève (vins et autres)

- 2011: lancement des animations de sensibilisation GRTA
- 2013: labellisation des restaurants
- 2021: mise en place de contrôles ADN de la viande bovine GRTA
- 2023: GRTA s'affiche avec regio.garantie
- 2024: évolution de la directive restauration
- 2025: publication des indices de consommation GRTA des restaurants labellisés.

Consulter la liste des restaurants inscrits en 2025

Plus d'info sur la plateforme en ligne et liste des producteurs genevois: www.geneveterroir.ch.

Pour tout complément d'information:

- *Mme Estelle Guarino, cheffe de projet restauration, Genève Terroir, T. 022 388 71 55*
- *Mme Elodie Marafico, responsable de la marque GRTA, DT, T. 022 388 71 71, elodie.marafico@etat.ge.ch*